

Le devenir à 5 ans des diplômés d'une licence professionnelle en formation initiale - Promotion 2009 - Enquête 2014 -

Chaque année lors des enquêtes d'insertion deux ans après le diplôme, les diplômés de licence professionnelle semblent connaître un accès à l'emploi et une situation professionnelle favorable. Pour la première fois, une promotion a été réinterrogée 5 ans après le diplôme. Les conditions de leur situation professionnelle à 5 ans montrent des évolutions positives pour toutes les variables (même si ces évolutions sont moins élevées que pour les masters) :

- Le taux d'insertion est de 94%, il a gagné 3 points.
- 92% des diplômés sont en emploi stable (+ 4 points).
- 65 % ont un emploi de catégorie profession intermédiaire et 24% un poste de cadre ; cet accès à la catégorie « cadre » est particulièrement marqué parmi les diplômés des filières en apprentissage (37% de part de cadre).
- Le salaire net mensuel médian est de 1785 € (+227 €).
- 79% des diplômés originaires de la région y sont insérés professionnellement

Pour 38% des diplômés, l'emploi occupé au 1er décembre 2014 est encore lié à leur formation ; mais 33% des diplômés ont changé d'employeur entre l'enquête à 2 ans et l'enquête à 5 ans et ce sont ceux-là qui ont connu le plus de changement (47% ont changé de type de contrat de travail).

Globalement 79% des diplômés se disent satisfaits de leur emploi.

Parmi les compétences les plus utilisées au quotidien, une bonne part d'entre elles sont issues à la fois des études et du parcours professionnel du diplômé.

Amélie MACREZ - Responsable de l'enquête
Martine CASSETTE - Directrice de l'OFIP

Bref sur l'enquête

Les diplômés concernés par les enquêtes d'insertion sont en formation initiale, de nationalité française (ou étrangère ayant obtenu un baccalauréat en France), hors inscriptions délocalisées ou en convention avec la FULP.

En décembre 2011, 420 diplômés de la promotion 2009 ont été enquêtés sur leur situation professionnelle au 1er décembre, le taux de réponse était de 88 %.

En octobre 2014, les diplômés de la promotion 2009 ont été réinterrogés sur leur situation professionnelle au 1er septembre, soit environ 5 ans après le diplôme, le taux de réponse était de 73 %.

Les données ont été pondérées par parcours de licence professionnelle afin de travailler sur la population des diplômés en formation initiale, n'ayant pas obtenu de diplôme de niveau supérieur ou égal à la licence professionnelle (après celle de Lille 1 en 2009), soit 335 personnes.

Juin 2015

Insertion professionnelle à 5 ans

Situation au 1^{er} septembre 2014

Le taux d'insertion de la promotion 2009 deux ans après le diplôme de licence professionnelle était de 91 %. Lors de l'enquête cinq ans après le diplôme il est de 94 %.

Les diplômés de sciences ont un taux d'insertion de 94 % et ceux de sciences économiques et sociales de 95 %.

Trois domaines disciplinaires ont un effectif trop faible pour permettre des comparaisons avec l'enquête à deux ans.

		En emploi	En recherche d'emploi	En études	Autre situation	Ensemble
Sciences	SSM	28	0	0	3	31
	ST/SI	77	9	0	0	86
	SVSTU	34	0	0	0	34
Sciences économiques et sociales	SEG	140	9	1	3	153
	SHS	29	0	2	0	31
Ensemble		308	18	3	6	335

Le type de contrat de travail

		Stable	Instable	Ensemble
Sciences	SSM	25	2	27
	ST/SI	76	1	77
	SVSTU	34	0	34
SES	SEG	120	14	134
	SHS	24	5	29
Ensemble		279	22	301

92 % des diplômés ont un emploi stable (CDI ou assimilés) au moment de l'enquête 2014 alors que ce type de contrat ne concernait que 88 % des diplômés deux ans après l'obtention de la licence professionnelle.

En sciences, le taux de contrat stable atteint 97 % cinq ans après le diplôme mais il n'est que de 88 % en sciences économiques et sociales (90 % en SEG).

Le niveau d'emploi

Au 1^{er} septembre 2014, 89 % des diplômés occupent un poste correspondant à leur niveau de qualification : 65 % un emploi de niveau profession intermédiaire (techniciens, agents de maîtrise, contremaîtres, catégorie B de la fonction publique) et 24 % un poste de cadre. En 2011 le taux de professions intermédiaires ou cadre était de 83 %

84 % des diplômés de sciences économiques et sociales ont un poste de profession intermédiaire ou cadre (88 % en SEG) et 94 % en sciences.

		Cadre	Professions intermédiaires	Employé	Ensemble
Sciences	SSM	3	22	2	27
	ST/SI	27	44	5	76
	SVSTU	4	30	0	34
SES	SEG	35	86	16	137
	SHS	2	16	10	28
Ensemble		71	198	33	302

		Salaire net mensuel médian	Ensemble
Sciences	SSM	1716 €	25
	ST/SI	2033 €	57
	SVSTU	1722 €	28
SES	SEG	1811 €	92
	SHS	1569 €	12
Ensemble		1785 €	215

Salaire net mensuel médian

93 % des diplômés sont en emploi à temps plein. Leur salaire mensuel net médian est de 1785 € en 2014 contre 1558 € en 2011.

La différence entre les diplômés de sciences et ceux de sciences économiques et sociales est faible (respectivement 1797 € et 1785 €).

L'emploi dans le Nord-Pas de Calais

62 % des diplômés ont trouvé un emploi dans la région Nord-Pas-de-Calais (contre 64 % à l'enquête à 2 ans). 39 % se sont insérés dans la métropole lilloise, 16 % dans une autre ville du Nord et 7 % dans le Pas-de-Calais. En sciences le taux d'insertion dans la région est de 64 % et en sciences économiques et sociales de 61 %.

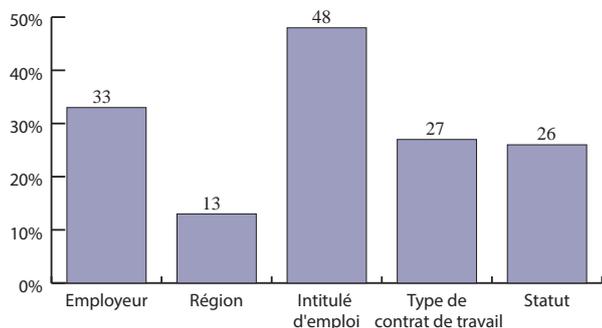
79 % des diplômés originaires du Nord-Pas de Calais sont insérés dans la région.

		Nord-Pas-de-Calais	Ensemble
Sciences	SSM	21	27
	ST/SI	49	77
	SVSTU	19	34
SES	SEG	90	137
	SHS	11	29
Ensemble		190	304

Les apprentis

Les diplômés ayant obtenu leur licence professionnelle en apprentissage (45 diplômés), ont un taux d'insertion est identique (93 %) mais une meilleure qualité d'insertion: 97 % ont un emploi stable, 37 % sont cadres (et 54 % professions intermédiaires) et leur salaire net mensuel médian est de 2053 €.

Changements entre l'emploi à 2 ans et à 5 ans



Parmi les diplômés de licence professionnelle en emploi en décembre 2011 et en septembre 2014, 48 % ont changé d'intitulé d'emploi et 33 % d'employeur. 26 % des diplômés ont connu un changement de statut d'emploi (passage de non cadre à cadre) et 27 % de type de contrat de travail. Seul 13 % des diplômés ont changé de région entre les deux enquêtes. Ce sont les diplômés ayant changé d'employeur dont la situation a le plus évolué : 74 % ont changé d'intitulé d'emploi, 47 % de type de contrat de travail, 30 % de statut d'emploi et 34 % de région.

La recherche d'emploi depuis 2009

Lors de l'enquête de la promotion 2009 sur leur situation à 30 mois, le temps moyen d'obtention du premier emploi était de 3 mois.

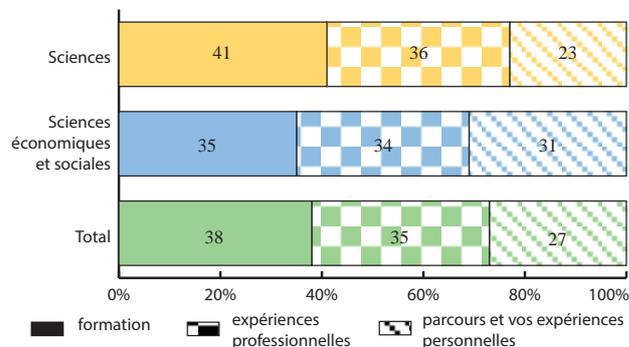
Au 1er septembre 2014, les diplômés ont cumulé en moyenne 6 mois de recherche d'emploi pendant les cinq années écoulées depuis l'obtention de leur licence professionnelle.

La formation de licence professionnelle

5 ans après leur sortie de licence professionnelle, les diplômés attribuent pour l'obtention de leur emploi au moment de l'enquête autant d'importance à la formation (38 %) qu'aux expériences professionnelles (35 %), les parcours et expériences personnelles n'interviennent que pour 27 %.

L'obtention de leur emploi est passée pour 18 % par le stage de licence professionnelle, 20 % par une petite annonce, 23 % par une candidature spontanée et 20 % par des relations personnelles ou professionnelles.

L'importance de la formation dans l'obtention de l'emploi



73 % des diplômés déclarent que leur emploi est en adéquation avec la formation acquise lors des diplômes obtenus, et 78 % d'entre eux estiment que c'est avec leur licence professionnelle de Lille 1 qu'il est le plus en adéquation.

Mais 75 % des diplômés ont eu recours à une formation supplémentaire depuis l'obtention de leur LP. 67 % ont pu suivre des formations dans le cadre d'un emploi et 8 % dans celui d'une recherche d'emploi. Par ailleurs 11 % se sont réinscrit au moins une fois dans l'enseignement supérieur après l'obtention de leur licence professionnelle.

La satisfaction de l'emploi et de la carrière

39 % des diplômés en emploi au 1er septembre 2014, se disent à la recherche d'un nouvel emploi (11 % en recherche active et 29 % en simple veille) et ce pour différentes raisons : 43 % des diplômés recherchent un nouvel emploi pour obtenir une meilleure situation professionnelle (type de contrat, statut, salaire). 27 % cherchent un autre poste qui aurait un plus grand intérêt (contenu du poste, activités, responsabilités) et 8 % des meilleures conditions de travail (environnement de travail, ambiance). 14 % des diplômés évoquent des raisons géographiques, 4 % une fin de contrat proche et 4 % des raisons familiales. La recherche d'un nouvel emploi est plus fréquente parmi les diplômés de sciences économiques et sociales (43 %) que parmi ceux de sciences (35%).

79 % des diplômés en emploi au moment de l'enquête à 5 ans sont satisfaits de leur emploi actuel et 60 % sont satisfaits de leur carrière (indice de satisfaction supérieur ou égal à 7 sur une échelle de 1 à 10).

Les compétences

Les diplômés se sont vus proposer une liste de 18 compétences transversales à leur niveau d'études : ils avaient la possibilité d'en choisir trois par thématique : les plus utilisées au quotidien, les compétences acquises lors des études, les compétences acquises lors des expériences professionnelles.

Les plus utilisées au quotidien

1	Travail en autonomie	39%
2	Travail en équipe	38%
3	Gestion du temps, planification, tenue des délais	34%
4	Utilisation de logiciels spécialisés	23%
5	Gestion de la relation clients	21%
6	Utilisation de logiciels de bureautique	20%
7	Capacité d'adaptation et d'innovation	15%
8	Transmission de savoir et savoir-faire	15%
9	Gestion d'une équipe (management, organisation du travail d'une équipe)	14%
10	Animation d'un groupe ou d'une réunion de travail	12%

Les compétences acquises lors des études

1	Présentation en public	32%
2	Interprétation de documents ou de résultats	32%
3	Travail en autonomie	29%
4	Élaboration d'une synthèse	28%
5	Utilisation de logiciels de bureautique	24%
6	Développement d'une argumentation	23%
7	Travail en équipe	21%
8	Gestion du temps, planification, tenue des délais	19%
9	Maîtrise d'une langue étrangère	11%
10	Utilisation de logiciels spécialisés	9%

Les compétences acquises lors des expériences professionnelles

1	Travail en équipe	38%
2	Travail en autonomie	32%
3	Gestion du temps, planification, tenue des délais	30%
4	Utilisation de logiciels spécialisés	25%
5	Gestion de la relation clients	25%
6	Transmission de savoir et savoir-faire	17%
7	Gestion d'une équipe (management, organisation du travail d'une équipe)	17%
8	Animation d'un groupe ou d'une réunion de travail	16%
9	Capacité d'adaptation et d'innovation	16%
10	Utilisation de logiciels de bureautique	12%

Parmi les compétences les plus utilisées au quotidien, celles citées comme étant dues à la fois aux études et aux parcours professionnels sont : travail en autonomie, travail en équipe, gestion de temps, utilisation de logiciels spécialisés ; par contre certaines compétences n'ont été acquises que durant le parcours professionnel du diplômé : gestion de la relation clients, transmission du savoir et de savoir-faire, gestion d'une équipe... .